



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Economiste de la construction

de l'Université de
Valenciennes et du Hainaut-
Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Economiste de la construction

Secteur professionnel : SP3–Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3-3 Bâtiment et construction

Demande n° S3LP150008962

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis – Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes Commune de Valenciennes.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Le dossier fait état de plusieurs partenariats actifs entre l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes et un certain nombre d'organismes professionnels du BTP (bâtiment et travaux publics) : UNTEC (Union Nationale des Economistes de la Construction), OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics), FFB (fédération française du bâtiment)... Certains de ces partenariats sont conventionnés depuis 1997. La FFB s'engage pour l'organisation des stages. La mise à jour d'entreprises de la FFB, la diffusion de l'existence de la formation en entreprise.

Présentation de la spécialité

L'économiste, responsable de l'estimation et du suivi économique des projets, intervient dans toutes les phases de la construction, de l'esquisse à la réalisation, en passant par la programmation et la conception des bâtiments. Il doit donc posséder de nombreuses compétences pour dialoguer avec l'ensemble des acteurs de la filière et s'adapter aux nouvelles techniques et évolutions réglementaires du bâtiment.

Ces professionnels titulaires de la licence doivent avoir à la fois des compétences fondamentales techniques, organisationnelles et économiques et notamment être capable de :

- Manager une équipe de compagnons.
- Elaborer des plannings de travaux.
- Elaborer des études techniques et économiques.
- Mettre en œuvre une démarche qualité dans le BTP (sécurité et environnement).
- Manipuler les logiciels métiers du secteur.



- Définir la politique de sécurité sur le chantier.
- Participer aux actions de sensibilisation et de formation du personnel à la sécurité et à l'environnement.
- Mettre en place les éléments nécessaires pour l'amélioration des conditions de travail.
- Connaître l'évolution des techniques et les nouveaux matériaux.
- Connaître la terminologie du BTP en anglais.
- Connaître les évolutions du contexte réglementaire et juridique.

Trois métiers sont principalement visés par cette formation :

- Economiste de la construction.
- Responsables d'études.
- Chargé d'études techniques.

Depuis 2007, Le Pôle Régional de Recherche et de Valorisation en Ingénierie Urbaine et Habitat (PRVIUH) œuvre à la collaboration des différents établissements régionaux du supérieur dans le domaine du génie civil. Plus récemment, les universités du Nord-Pas de Calais ont créé un Observatoire Régional des Formations Universitaires du domaine du génie civil. Avec l'appui d'experts professionnels, ces deux structures ont pour mission d'actualiser la carte des formations et de contribuer à leur structuration à l'échelle de la région. En conséquence, la LP *Economiste de la Construction* s'inscrit dans ce schéma et doit être en complémentarité et non en concurrence avec les autres licences professionnelles :

- Université d'Artois - FSA de Béthune, Bâtiment et Construction/Construction Durable, Habitat et Environnement Urbain.
- Université d'Artois - IUT de Béthune, Bâtiment et Construction/Conduite de travaux.
- Université d'Artois - IUT de Béthune, Génie Civil et Construction/Etudes et Projets.

Synthèse de l'évaluation

• Appréciation globale :

La licence professionnelle, Economiste de la construction (ISTV) s'inscrit dans la continuité du DEUST *Bâtiment et construction*. Elle cohabite avec deux autres licences du bâtiment, à savoir la LP *Chef de Chantier* et La LP *Projets et chantier durables* créant ainsi une synergie. Différentes formations permettent d'accéder à la licence professionnelle : Licence Sciences, technologies, santé, mention SPI et le DEUST *Bâtiment et construction*.

Le volume total des enseignements de la LP *Economiste de la construction* est de 522 heures hors projet tuteuré et stage. Le programme pédagogique est constitué de 23 UE réparties en deux semestres. On notera que 13 UE sont mutualisées avec les deux autres LP de l'IST : *Chef de chantier* et *Projets et chantiers durables*. Cette mutualisation qui couvre 48 % du volume de la formation, paraît cohérente au regard des compétences communes aux trois LP de la spécialité *Bâtiment et construction* de l'Université de Valenciennes. UE et modules d'enseignement sont confondus en 23 items dont la durée est comprise entre 12 et 63 heures. 13 modules ont une durée inférieure ou égale à 18 heures. Les UE qui constituent le cœur de métier (missions économiques, étude de prix, économie de la maîtrise d'ouvrage...), plus présents au second semestre, avoisinent les 35 à 40 % de la durée totale de la formation.

Les enseignements dispensés couvrent l'ensemble des attendus et connaissances nécessaires à former des spécialistes de l'économie de la construction. 142 heures sont assurées par des professionnels, hors PAST. Les enseignements dispensés sont :

- Management des ressources humaines pour 18 heures soit 100 % du volume horaire de l'UE.
- Sécurité pour 24 heures soit 100 % du volume horaire.
- Droit des marchés publics pour 18 heures, soit 100 % du volume horaire.
- Animation de groupe - Réunion de chantier pour 12 heures, soit 100 % du volume horaire.
- Missions économiques d'un projet de construction 1 et 2 pour 37 heures soit 33 % du volume horaire.
- Etudes de prix - métrés et devis pour 21 heures soit 100 % du volume horaire.
- Economie de la maîtrise d'ouvrage pour 12 heures soit 50 % du volume horaire.

L'enseignement assuré par des professionnels représente 27 % du volume horaire total des enseignements.

L'enseignement spécifique à la spécialisation représente plus de 50 % des heures de formation avec 268 heures pour 522 heures de formation (hors projet tuteuré et stage).

Les enseignements mutualisés couvrent les connaissances et compétences attendues dans les métiers de la construction. Il s'agit de renforcer la connaissance de la langue anglaise, de l'utilisation de l'informatique pour dessiner et concevoir des plans techniques. Il s'agit aussi de connaissances transversales techniques et organisationnelles, d'ordre juridique, soit un ensemble de 252 heures.

L'accent est mis dès la pré-rentrée sur l'importance et la place de chaque matière dans le schéma global de la formation : où et comment ces connaissances interviendront dans leurs futures activités dans le BTP ; la présentation de chaque UE permet à l'étudiant de savoir sur quelles connaissances, savoir-faire ou savoir-être ; il sera évalué.

Toutefois, le volume horaire consacré strictement aux missions économiques représente à peine plus d'un tiers du temps total de la formation théorique générale avec 180 heures.

La durée du projet tuteuré est de 100 heures, ce qui n'est pas conforme à l'arrêté de 1999 qui stipule que le projet doit représenter au moins un quart du volume de la formation hors stage soit 130 heures pour cette licence. L'objectif du projet professionnel est de développer à la fois, les capacités inductives et déductives des étudiants à partir d'un cas concret.

Les projets sont proposés par les enseignants puis évalués par une commission composée d'au moins trois intervenants. Le dossier ne précise pas si ces projets sont en interaction avec les milieux professionnels. Le projet tuteuré, lequel se déroule sur la moitié de l'année, encourage les étudiants à entrer très rapidement dans leur sujet.

Le stage (16 semaines) fait l'objet d'une recherche par l'étudiant lui-même ; ce qui les implique très rapidement dans le thème choisi. Le responsable des stages vérifie la concordance des sujets avec la formation puis éditte une pré-convention avec l'entreprise. Le service des stages prend ensuite le relais. Un tuteur enseignant et entreprise sont alors désignés pour accompagner l'étudiant.

L'évaluation comporte classiquement un rapport et un oral. Sur la partie stage, le dossier est incomplet car il ne présente aucun listing d'entreprises ayant accueilli les étudiants en stage les années précédentes. On ne peut donc évaluer ni leur nature, ni leur type, ni leur répartition géographique.

Sur la base de ces enquêtes peu concluantes (le taux de réponse étant de 50 % sur seulement 2 années), on remarquera que le taux d'insertion professionnelle semble avoir décliné de façon significative, passant de 100 % à 70 % entre 2008 et 2012, traduisant ainsi une conjoncture difficile pour la filière BTP. Le manque d'exploitation des données sur la durée moyenne de recherche d'emploi, leur localisation géographique, leur adéquation avec la formation, ne permettent pas d'apprécier la réalité de l'insertion professionnelle des titulaires de la licence, mais la durée moyenne de recherche d'emploi est annoncée à 1,3 mois.

Seuls deux diplômés sur 22 occupent des fonctions correspondant au métier visé mais l'ensemble des diplômés sont dans le secteur d'activité pour l'enquête établissement. La grande majorité des diplômés occupe un emploi au sein de la filière BTP même si certains d'entre eux ne sont pas employés au niveau II. Ainsi, sur les 50 étudiants interrogés, six d'entre eux occupaient un poste de dessinateur-projeteur au moment de l'enquête. Pour autant, la quasi-absence de poste d'économiste dans les dernières enquêtes de 2011 et 2012 alors que prédomine la fonction de chef de chantier, inquiète, alors que ce type de métiers correspond aux objectifs professionnels d'une autre LP de l'Institut des sciences et techniques de Valenciennes, la LP *Chef de chantier*.

- Points forts :
 - La cohérence et les compétences de l'équipe pédagogique.
 - Le soutien professionnel très présent.
 - La mixité des publics ; FI, FC, FA.
 - Le bon taux de réussite et d'insertion professionnelle.
 - La forte professionnalisation.

- Points faibles :
 - Pas de conseil de perfectionnement formalisé pour la FI.
 - Peu de prise en compte de la réalité économique.
 - Une autoévaluation à améliorer.

- Recommandations pour l'établissement :

L'établissement doit pouvoir mieux anticiper l'insertion professionnelle par exemple en créant un seul conseil de perfectionnement pour les trois LP *Bâtiment et construction* de l'IST de Valenciennes qui permette d'orienter les formations en fonction notamment :

- des besoins exprimés par la filière BTP.
- des résultats des enquêtes d'insertion.



Il est attendu d'améliorer la qualité des enquêtes d'insertion professionnelle ainsi que le dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants.

La licence gagerait à voir le ratio d'heure assuré par des professionnels dans certaines UE dont Droit des marchés publics, Etudes de prix - métrés et devis, Sécurité, au bénéfice de la formation initiale théorique, ce qui permet une meilleure appréhension des réalités du milieu professionnel. La Formation DAO (dessin assisté par ordinateur)-CAO (conception assistée par ordinateur) utilisant uniquement le logiciel AUTOCAD est à diversifier.

Il est proposé d'ouvrir à des professionnels certaines UE : Pathologie des ouvrages - Gestion des patrimoines immobiliers - Management de projet/qualité, Création et reprise d'entreprise quitte à intégrer plus d'enseignant dans certaines autres UE.



Observations de l'établissement

Observations concernant l'évaluation AERES réhabilitation des LP

Vague E – ISTV

Réponses aux remarques de l'AERES

Académie : Lille

Etablissement : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Composante de formation : Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes

Diplôme : Licence Professionnelle

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention (ou spécialité de LP): Economiste de la Construction

Rappel des recommandations :

L'établissement doit pouvoir mieux anticiper l'insertion professionnelle par exemple en créant un seul conseil de perfectionnement pour les trois LP *Bâtiment et construction* de l'IST de Valenciennes qui permette d'orienter les formations en fonction notamment :

- des besoins exprimés par la filière BTP.
- des résultats des enquêtes d'insertion.

Il est attendu d'améliorer la qualité des enquêtes d'insertion professionnelle ainsi que le dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants.

La licence gagerait à voir le ratio d'heure assuré par des professionnels dans certaines UE dont Droit des marchés publics, Etudes de prix – métrés et devis, Sécurité, au bénéfice de la formation initiale théorique, ce qui permet une meilleure appréhension des réalités du milieu professionnel. La Formation DAO (dessin assisté par ordinateur)-CAO (conception assistée par ordinateur) utilisant uniquement le logiciel AUTOCAD est à diversifier.

Il est proposé d'ouvrir à des professionnels certaines UE : Pathologie des ouvrages – Gestion des patrimoines immobiliers – Management de projet/qualité, Création et reprise d'entreprise quitte à intégrer plus d'enseignant dans certaines autres UE.

Observations :

Nous envisageons de restructurer l'offre de formation des spécialités de la licence professionnelle Bâtiment et Construction en créant la licence professionnelle Métiers du BTP : Construction qui résultera des trois spécialités existantes qui seront déclinées en parcours pour les deux premières et avec un nom de parcours plus connoté métiers du secteur pour la troisième spécialité :

- la spécialité Chef de Chantier devient le parcours Chef de Chantier,
- la spécialité Economiste de la Construction devient le parcours Economiste de la Construction,
- la spécialité Projets et Chantiers Durables devient le parcours Assistant en Eco - Construction.

Les modifications prévues consistent à mettre en œuvre un regroupement équilibré d'Enseignements Constitutifs (EC) en Unités d'Enseignement plus globalisantes et limitées en nombre (autour de

domaine de la connaissance). Ce regroupement permettra de mieux mettre en œuvre le principe de compensation des enseignements et de mutualiser de façon encore plus cohérente les enseignements des trois licences existantes. Cela va conduire à créer un tronc commun et à définir pour chaque parcours des Unités d'Enseignement spécifiques, non partagés.

Le projet de restructuration apporte de nombreuses améliorations vis-à-vis du bilan de l'auto-évaluation de l'établissement et des remarques de l'AERES.

Du fait de la restructuration, il n'y aura qu'un seul conseil de perfectionnement. L'équipe de pilotage veillera à équilibrer la répartition des enseignements entre enseignants académiques et enseignants professionnels de façon cohérente. A ce propos, nous étudierons avec attention les suggestions faites par l'évaluateur. Il est aussi envisagé de mixer les enseignants (académiques et professionnels) au sein d'un même module.

Le volume horaire attribué aux projets sera également mis en conformité avec l'arrêté de 1999 (soit un quart du volume horaire de la formation).

Dans le dossier, il manque quelques précisions à propos de l'utilisation du logiciel dans le module DAO-CAO, il s'agit de la version **Autocad Architecture** à laquelle sont associés des modules métiers qui permettent l'établissement de métré, étude de prix et la gestion des équipements du bâtiment.

Le conseil de perfectionnement en FI et FC sera mis en place et s'inspirera de celui de la Formation par apprentissage (ou sera une extension de celui de la FA). Il conviendra d'actualiser et de renouveler les conventions de partenariat avec les instances professionnelles.

Dans le cadre du PRES régional les quatre universités de la Région Nord-Pas de Calais (Universités de Lille1, d'Artois, de l'ULCO et de Valenciennes et du Hainaut – Cambrésis) ont souhaité poursuivre leur collaboration et ont créé au cours de l'année 2013 un Observatoire Régional des Formations Universitaires du domaine Génie Civil, Urbanisme et Aménagement.

Les missions principales de l'Observatoire sont :

- d'actualiser la carte des formations universitaires existantes, labellisées « GCUA Nord de France » ;
- de contribuer à la structuration des formations au niveau régional, en cohérence avec les thématiques de recherches reconnues au niveau des laboratoires universitaires et les spécialités historiquement développées par les sites ;
- d'émettre un avis consultatif sur tout projet de modification ou de création de formations, à destination des présidents des universités régionales, et des "autorités" du PRES.

Il organise des échanges entre les responsables de formations en vue d'établir des modalités pédagogiques communes tout en préservant autant que possible les spécificités locales.

Il contribue à la mise en place de passerelles facilitant la mobilité entre établissements régionaux en cours de cycle « Licence » ou « Master ».

Ceci doit permettre aux étudiants de réussir des parcours de formation adaptés à leurs aspirations et correspondant aux besoins actuels ou futurs du monde socio-économique.

L'Observatoire organise tous les deux ans au sein du domaine des "Rencontres" entre universitaires, professionnels et étudiants.

L'objectif de l'observatoire est de mieux définir et préciser le contour de chacune des licences professionnelles proposées.

Le tableau des emplois occupés en 2011-2012 repris dans le dossier n'est pas celui de la licence professionnelle Economiste de la construction mais celui de la licence professionnelle Chef de chantier. Ci-dessous, nous avons repris le bon tableau. Il est plus conforme aux attendus de l'insertion de la licence professionnelle Economiste de la construction.

| Année d'obtention du diplôme LP | Secteur professionnel d'activité | Taille de l'entreprise | Fonction occupée | Catégorie professionnelle | Durée moyenne de recherche d'emploi |
|---------------------------------|---|------------------------|---|---|-------------------------------------|
| 2011 | N.C | 50 A 199 | TECHNICIEN ETUDE DE PRIX | EMPLOI DE NIVEAU INTERMEDIAIRE: TECHNICIEN,AGENT DE MAITRISE,MAITRISE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE,V.R.P | 0 |
| 2011 | N.C | 10 A 49 | DESSINATEUR CHARGE D AFFAIRES | EMPLOI DE NIVEAU INTERMEDIAIRE: TECHNICIEN,AGENT DE MAITRISE,MAITRISE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE,V.R.P | 0 |
| 2011 | N.C | 10 A 49 | METREUR/DESSINATEUR | EMPLOYE DE BUREAU,DE COMMERCE,PERSONNEL DE SERVICE. | 7 |
| 2011 | N.C | 10 A 49 | CHARGE D'AFFAIRES GROS OEUVRE | EMPLOI DE NIVEAU INTERMEDIAIRE: TECHNICIEN,AGENT DE MAITRISE,MAITRISE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE,V.R.P | 0 |
| 2011 | N.C | 1 A 9 | AIDE CONDUCTEUR DE TRAVAUX ET ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION | EMPLOYE DE BUREAU,DE COMMERCE,PERSONNEL DE SERVICE. | 0 |
| 2011 | CONSTRUCTION DE BATIMENTS | 1 A 9 | CHARGE D'AFFAIRES | INGENIEUR,CADRE,PROFESSIONS LIBERALES,PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES | 0 |
| 2011 | CONSTRUCTION DE BATIMENTS | 50 A 199 | TECHNICIEN ETUDE DE PRIX | EMPLOI DE NIVEAU INTERMEDIAIRE: TECHNICIEN,AGENT DE MAITRISE,MAITRISE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE,V.R.P | 0 |
| 2011 | GENIE CIVIL | 200 A 499 | CHARGE D'ETUDES | EMPLOI DE NIVEAU INTERMEDIAIRE: TECHNICIEN,AGENT DE MAITRISE,MAITRISE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE,V.R.P | 4 |
| 2011 | ADMINISTRATION PUBLIQUE | 1 A 9 | ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION | EMPLOI DE NIVEAU INTERMEDIAIRE: TECHNICIEN,AGENT DE MAITRISE,MAITRISE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE,V.R.P | 0 |
| 2011 | CULTURE ET PRODUCTION ANIMALE, CHASSE ET SERVICES ANNEXES | | AGRICULTEUR | MANOEUVRE,OUVRIER | 0 |

| | | | | | |
|------|---|----------|--|--|---|
| 2012 | CONSTRUCTI ON | 1 A 9 | CONDUCTEUR D'OPERATION | EMPLOI DE NIVEAU INTERMEDIAIRE | 0 |
| 2012 | CONSTRUCTI ON | 10 A 49 | CONDUCTEUR DE TRAVAUX | INGENIEUR,CADRE,PROFESSIONS LIBERALES,PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES | 0 |
| 2012 | CONSTRUCTI ON | 10 A 49 | METREUR | EMPLOI DE NIVEAU INTERMEDIAIRE: TECHNICIEN,AGENT DE MAITRISE,MAITRISE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE,V.R.P | 6 |
| 2012 | CONSTRUCTI ON | 50 A 199 | DESSINATEUR- METREUR- ECONOMISTE | EMPLOI DE NIVEAU INTERMEDIAIRE | 1 |
| 2012 | INDUSTRIES | 10 A 49 | ASSISTANTE TECHNICO COMMERCIALE | EMPLOI DE NIVEAU INTERMEDIAIRE: TECHNICIEN,AGENT DE MAITRISE,MAITRISE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE,V.R.P | 6 |
| 2012 | CONSTRUCTI ON | 1 A 9 | ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION | INGENIEUR,CADRE,PROFESSIONS LIBERALES,PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES | 1 |
| 2012 | ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANC E | 10 A 49 | EXPERT AUPRES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE | INGENIEUR,CADRE,PROFESSIONS LIBERALES,PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES | 4 |

Pr. Mohamed OURAK



Président de l'Université
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis